



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 17 décembre 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LES RÉGLEMENTATIONS PROPOSÉES EN VUE D'OFFRIR UNE COUVERTURE MEDICAID POUR SOINS ET SERVICES AUX TRANSEXUELS

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui de nouvelles réglementations en vue d'inclure des services de soins de santé pour transsexuels dans le cadre du programme Medicaid de l'État de New York. Les réglementations proposées offrent l'hormonothérapie et la chirurgie de changement de sexe.

« New York a toujours été un chef de file progressif, et de faire en sorte que tous les New-Yorkais – peu importe leur identité sexuelle – soient traités de manière équitable, voilà qui poursuivra cet héritage, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Cette nouvelle réglementation garantira aux New-Yorkais transsexuels accès aux soins financés par Medicaid, ce qui est essentiel en vous de préserver le principe de traitement égalitaire. Je suis fier que l'État adopte cette mesure et continue à lutter pour les droits des transsexuels. »

Dans le cadre des réglementations proposées, l'hormonothérapie et la chirurgie pour changement de sexe seront couvertes pour les personnes désignées par des professionnels de la santé. La chirurgie sera couverte pour les individus âgés d'un minimum de 18 ou de 21 ans, selon des circonstances spécifiques.

Les professionnels de la santé désignant le patient devront documenter le cas de celui-ci pour montrer qu'il souffre de dysphorie sexuelle persistante, qu'il a suivi une hormonothérapie durant un minimum d'un an, qu'il a vécu au moins un an selon le rôle sexuel conforme à son identité sexuelle et qu'il a reçu du soutien en matière de soins de santé.

« D'assurer le traitement égalitaire de tous les New-Yorkais a été et continue d'être un centre d'attention de l'administration du Gouverneur Cuomo, a déclaré Alphonso B. David, secrétaire adjoint et conseiller sur les droits civils. Comme les nouvelles réglementations l'indiquent clairement, les New-Yorkais transsexuels ne font pas exception là-dessus. Avec ces changements de réglementations, ces New-Yorkais seront traités de manière équitable en ce qui concerne l'accès aux soins financés par Medicaid. »

« La médecine montre que la chirurgie de changement de sexe est un traitement efficace et sécuritaire en cas de dysphorie sexuelle, a déclaré le commissaire de la santé par intérim, le Dr Howard Zucker. Cette modernisation de notre couverture Medicaid aligne l'État de New York à la politique de Medicare et améliore la qualité de vie des New-Yorkais dont l'identité sexuelle ne correspond pas au sexe avec lequel ils sont nés. »

New York rejoindra la Californie, le Massachusetts, l'Oregon, le Vermont et Washington, D.C., lesquels couvrent les soins de santé pour transsexuels dans le cadre de leurs programmes Medicaid. En mai, le gouvernement fédéral a également mis fin à une exclusion de plusieurs décennies sur la couverture de certains services liés au changement de sexe sous Medicare.

La présentation de ces réglementations Medicaid suit l'annonce de la semaine dernière, comme de quoi la loi de l'État de New York exige que les compagnies d'assurances privées couvrent les soins de santé selon les mêmes modalités que les autres soins. Elle suit également les révisions par l'État de New York de sa politique sur l'acte de naissance pour personnes transsexuelles. Conformément à cette politique, des actes de naissance corrigés sont émis lorsqu'un fournisseur de soins de santé autorisé déclare qu'un individu transsexuel a reçu le traitement clinique qui convient.

Le public aura 45 jours pour commenter les réglementations proposées.

###

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride